



Ville d'Enghien

Assemblée du conseil communal du 27 octobre 2011

Convocation

N/Réf. : SC/TG/504.1:172.2/2011.09.

M est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du conseil communal qui se tiendra le **27 octobre 2011 à 19 h 30 en la salle des Mariages de l'Hôtel de ville.**

Enghien, le 18 octobre 2011.

Le secrétaire communal f.f.,

Le collège communal,

Thomas GUERY

Florine PARY-MILLE
Députée-bourgmestre

ORDRE DU JOUR

A. SEANCE PUBLIQUE.

Approbation du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2011.

Tirage au sort du membre premier votant.

Article 1^{er} : SA/CC/2011/261/185.3 : 472.1

Fabrique d'église Saint-Martin de Marcq – Budget 2012 – Avis.

Article 2 : SA/CC/2011/262/185.3 : 472.1

Fabrique d'église Saint-Nicolas d'Enghien – Budget 2012 – Avis.

Article 3 : ST1/CC/2011/263/261.11

Service régional d'incendie - Organisation d'un marché public de fourniture par procédure négociée sans publicité en vue d'acquérir un véhicule utilitaire pour le service régional d'incendie – Adoption du cahier spécial des charges.

Article 4 : ST1/CC/2011/264/281.14

Service ordinaire – Bibliothèque – Organisation d'un marché public de services par procédure négociée sans publicité en vue de placer et de fournir le câblage téléphonique et informatique – Adoption du contrat.

Article 5 : ST1/CC/2011/265/281.14

Service extraordinaire – Bibliothèque – Organisation d'un marché public de fournitures par procédure négociée sans publicité en vue d'acquérir du matériel informatique – Confirmation de la décision du Collège communal du 22 septembre 2011.

Article 6 : ST1/Cc/2011/266/282.1

Service extraordinaire – Bibliothèque – Organisation d'un marché public de fournitures par procédure négociée sans publicité en vue d'acquérir du mobilier pour la bibliothèque d'Enghien – Adoption du cahier spécial des charges.

Article 7 : SJ/CC/2011/267/321.1

Personnel communal – Statut pécuniaire – Intervention de la Ville dans les frais de parcours visés par l'arrêté royal du 18 janvier 1965 portant réglementation générale en matière de frais de parcours – Extension aux membres de l'école communale fondamentale.

Article 8 : SJ/CC/2011/268/321.1

Personnel communal – Statut pécuniaire – Intervention de la Ville dans les frais de transport des membres du personnel liés au trajet entre le domicile et le lieu de travail – Abonnement annuel pris en charge par la Ville à compter du 1^{er} novembre 2011.

Article 9 : SA1/CC/2011/269/321:322.123

Personnel communal - Statut pécuniaire – Allocation de fin d'année – Année 2011.

Article 10 : SA1/CC/2011/270/472.2

Finances communales – Modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n°1 de 2011 – Communication de l'arrêté d'approbation.

Article 11 : SA/CC/2011/271/484.6

Finances communales - Règlement redevances sur l'occupation du domaine public en matière de travaux - Exercices 2011 et 2012 - Adoption.

Article 12 : SA1/CC/2011/272/485.12

Finances communales - Liquidation de la cotisation 2011 en faveur de l'asbl « Centre du Hainaut Occidental pour la Qualité »

Article 13 : SA1/CC/2011/273/485.12

Finances communales - Octroi et liquidation du subside communal 2011 en faveur de l'association « Ortho-agogisch Centrum Broeder Ebergiste »

Article 14 : SA/CC/2011/274/504.31

Motion relative à la mobilité et à la circulation routière sur le territoire de la Ville d'Enghien – Adoption.

Article 15: SA1/CC/2011/275/555.21

Académie de musique- Année scolaire 2011/2012 - Organisation générale des cours.

Article 16 : SA1/CC/2011/276/555.233

Académie de musique – Année scolaire 2011/2012 - Fixation du calendrier des congés, vacances et jours de fonctionnement.

Article 17 : ADL/CC/2011/277/700

Agence de développement local – Mobilité et attractivité commerciale – Adoption d’une convention unissant la ville d’Enghien à la société VISIOCOM.

Article 18 : ST4/CC/2011/278/815

ORES – IEH – Projet définitif relatif à l’amélioration de l’éclairage public aux rues des Bleuets, des Coquelicots, avenue du Champ d’Enghien à Marcq et rue Vital Langhendries à Petit-Enghien – Décision de principe.

Article 19 : ST4/CC/2011/279/815

ORES – IEH – Projet définitif relatif à l’amélioration de l’éclairage public aux rues des Bleuets, des Coquelicots, avenue du Champ d’Enghien à Marcq et rue Vital Langhendries à Petit-Enghien – Approbation du projet et du dossier de marché de fourniture.

Article 20 : ST1/CC/2011/280/861.21

Service extraordinaire - Marché public de fournitures par procédure négociée sans publicité relatif à l’achat de matériel pour des travaux d’insonorisation de l’Académie de musique – Confirmation de la décision du Collège communal du 06 octobre 2011.

Article 21 : ST3/CC/2011/281/581.1 : 865.11

Politique communale de mobilité – Travaux d’aménagements urbains dans le cadre des « crédits d’impulsion cyclo-piétons » - Organisation d’un marché public de travaux par adjudication publique en vue de désigner une entreprise pour les travaux d’aménagements de la rue Saint-Quentin - Adoption du cahier spécial des charges.

Article 22 : ST2/CC/2011/282/872.5

Commission Consultative Communale d’Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) – Démission de deux membres de la commission et remplacement.

B. HUIS CLOS

Article 23 : SA1/CC/2011/283/397.2–322.21

Personnel communal - Octroi d’une allocation pour exercice d’une fonction supérieure – Prorogation au 1^{er} octobre 2011.

Article 24 : SA1/CC/2011/284/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d’un maître spécial de morale, temporaire, à raison de 8 périodes/semaine à partir du 1^{er} octobre 2011.

Article 25 : SA1/CC/2011/285/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'une institutrice maternelle, temporaire, à raison de 14 périodes/semaine, à partir du 03 octobre 2011 en remplacement de la titulaire en congé de maladie.

Article 26 : SA1/CC/2011/286/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'une institutrice maternelle, temporaire, à raison de 6 périodes/semaine, à partir du 03 octobre 2011, en remplacement de la titulaire en congé de maladie.

Article 27 : SA1/CC/2011/287/397.2 : 551 – 336.61

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 – Mise en disponibilité par défaut d'emploi d'une institutrice maternelle, temporaire, à raison de 13 périodes/semaine, à partir du 1^{er} octobre 2011.

Article 28 : SA1/CC/2011/288/397.2-555

Académie de musique – Année scolaire 2011/2012 - Prorogation du personnel enseignant et administratif temporaire.

Article 29 : SA1/CC/2011/289/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Année scolaire 2011/2012 - Détachement suivant le décret du 12 juillet 1990, à raison de 4 périodes/semaine d'un professeur de solfège, définitif, afin d'occuper la fonction de professeur d'orgue, temporaire, à partir du 1^{er} septembre 2011.

Article 30 : SA1/CC/2011/290/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'un professeur d'orgue, temporaire, à raison de 4 périodes/semaine à partir du 1^{er} septembre 2011.

Article 31 : SA1/CC/2011/291/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Année scolaire 2011/2012 – Détachement suivant le décret du 12 juillet 1990, à raison de 1 période/ semaine d'un professeur de piano, définitif, afin d'occuper la fonction de professeur d'histoire et analyse musicale, temporaire, à partir du 1^{er} septembre 2011.

Article 32 : SA1/CC/2011/292/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'un professeur d'histoire et analyse musicale, temporaire, à raison de 1 période/semaine à partir du 1^{er} septembre 2011.

Article 33 : SA1/CC/2011/293/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Année scolaire 2011/2012 - Détachement suivant le décret du 12 juillet 1990, à raison de 1 période/semaine d'un professeur de saxophone/clarinette, définitif, afin d'occuper la fonction de professeur d'ensemble instrumental, temporaire, à partir du 1^{er} septembre 2011.

Article 34 : SA1/CC/2011/294/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'un professeur d'ensemble instrumental, temporaire, à raison de 1 période/semaine à partir du 1^{er} septembre 2011.

Article 35 : SA1/CC/2011/295/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Année scolaire 2011/2012 - Détachement suivant le décret du 12 juillet 1990, à raison de 4 périodes/semaine d'un professeur de flûte à bec, définitif, afin d'occuper la fonction de professeur de musique de chambre, temporaire, à partir du 1^{er} septembre 2011.

Article 36 : SA1/CC/2011/296/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'un professeur de musique de chambre, temporaire, à raison de 4 périodes/semaine à partir du 1^{er} septembre 2011.

Article 37 : SA1/CC/2011/297/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Année scolaire 2011/2012 - Détachement suivant le décret du 12 juillet 1990, à raison de 1 période/semaine, d'un professeur de formation vocale, définitif, afin d'occuper la fonction de professeur de chant d'ensemble, temporaire, à partir du 1^{er} septembre 2011.

Article 38 : SA1/CC/2011/298/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'un professeur de chant d'ensemble, temporaire, à raison de 1 période/semaine à partir du 1^{er} septembre 2011.

Article 39 : SA1/CC/2011/299/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Année scolaire 2011/2012 - Détachement suivant le décret du 12 juillet 1990, à raison de 2 périodes/semaine, d'un professeur de trombone, définitif, afin d'occuper les fonctions de professeur de musique de chambre, temporaire, et de professeur de formation musicale, temporaire, à raison de 1 période par semaine à partir du 1^{er} septembre 2011.

Article 40 : SA1/CC/2011/300/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'un professeur de musique de chambre, temporaire, à raison de 1 période/semaine à partir du 1^{er} septembre 2011.

Article 41 : SA1/CC/2011/301/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'un professeur de formation musicale, temporaire, à raison de 1 période/semaine à partir du 1^{er} septembre 2011.

Article 42 : SA1/CC/2011/302/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Année scolaire 2011/2012 - Détachement suivant le décret du 12 juillet 1990, à raison de 2 périodes/ semaine d'un professeur de percussion, définitif, afin d'occuper la fonction de professeur d'ensemble instrumental, temporaire, à partir du 1^{er} septembre 2011.

Article 43 : SA1/CC/2011/303/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'un professeur d'ensemble instrumental, temporaire, à raison de 2 périodes/semaine à partir du 1^{er} septembre 2011.

Article 44 : SA1/CC/2011/304/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Détachement suivant le décret du 12 juillet 1990 à raison de 6 périodes/semaine d'un professeur de violon à titre définitif, pour occuper un emploi temporaire à l'Académie de musique d'Ixelles - Période du 1^{er} septembre 2011 au 30 juin 2012.

Article 45 : SA1/CC/2011/305/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'un professeur de violon, temporaire, à raison de 6 périodes/semaine en remplacement de la titulaire en détachement suivant le décret du 12 juillet 1990 à partir du 1^{er} septembre 2011.

Article 46 : SA1/CC/2011/306/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Détachement suivant le décret du 12 juillet 1990 à raison de 1 période par semaine d'un professeur de formation musicale à titre définitif, pour occuper un emploi temporaire à l'Académie de musique de Tubize - Période du 1^{er} septembre 2011 au 30 juin 2012.

Article 47 : SA1/CC/2011/307/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'un professeur de violon, temporaire, à raison de 2 périodes/semaine, en remplacement du professeur de formation musicale en congé de maladie, à partir du 1^{er} septembre 2011.

Article 48 : SA1/CC/2011/308/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Désignation d'un professeur de formation musicale, temporaire, à raison de 7 périodes/semaine en remplacement de la titulaire, en congé de maladie. Effet au 1^{er} septembre 2011.

Article 49 : SA1/CC/2011/309/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Année scolaire 2011/2012 - Désignation à titre temporaire d'un professeur de diction/éloquence, à raison de 4 périodes/semaine à partir du 1^{er} septembre 2011.

Article 50 : SA1/CC/2011/310/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Année scolaire 2011/2012 - Désignation à titre temporaire d'un professeur de diction/éloquence, à raison de 4 périodes/semaine à partir du 1^{er} septembre 2011.

Article 51 : SA1/CC/2011/311/397.2-555

Académie de musique - Personnel enseignant - Année scolaire 2011/2012 - Désignation à titre temporaire d'un professeur de formation musicale, à raison de 2 périodes/semaine à partir du 26 septembre 2011.

Article 52 : SA1/CC/2011/312/857.1

Service régional d'incendie - Promotion au grade de capitaine chef de service - Effet au 1^{er} novembre 2011.